Envoyé en préfecture le 11/02/2026
Reçu en préfecture le 11/02/2026
Publié le
ID : 022-212200695-20260116-2026_01_04-DE

GUENROC

DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE GUENROC

Arrondissement de DINAN

L'an deux mil vingt-six, le seize janvier, à 19 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique à la salle de la mairie sous la présidence de Roger COSTARD, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 9, Présents : 7, Votants : 9
Date de convocation et affichage : 10 janvier 2026

PRÉSENTS : Roger COSTARD, Dominique LEFORESTIER, Jocelyne ROBILLARD, Tanguy ROQUIER, Antoine DIVARD, Sylvie GIRAUD, Valérie GAREL

ABSENTS excusés : Anne-Sophie ROUXEL qui donne procuration à Sylvie GIRAUD, Philippe HEURLIN qui donne procuration à Dominique LEFORESTIER

SECRÉTAIRE DE SÉANCE ELUE : Dominique LEFORESTIER.

Rémunération agent recenseur (2026-01-04)

M. le Maire rappelle que le recensement de la population se déroule cette année sur Guenroc du 15 janvier au 14 février 2026. L'opération est à la charge de la commune qui recevra une dotation de l'état.
Un agent recenseur a été recruté dont la rémunération est à fixer.
Il rappelle les éléments de rémunération de 2020 et proposition est faite de les fixer comme suit pour 2026 :

- Feuille de logement..... 1.15 €
- Bulletins individuels..... 1.75 €
- Indemnité demi-journée de formation. 50 €
- Tournée de reconnaissance..... 50 €
- Frais kilométriques..... 0.50 €/km (suivant état remis par l'agent)

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de M. le Maire, avoir pris connaissance de tous les éléments du dossier, en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité (9 voix pour) décide de :

- **Valider** les éléments de rémunération de l'agent recenseur comme décrits ci-dessus
- **Autoriser** M. le Maire à signer tout document en exécution de cette délibération.

Ainsi délibéré en séance, les jour, mois et an que dessus.
Pour expédition conforme, Certifié exécutoire

Le Maire,
Roger COSTARD

MAIRIE DE GUENROC
CÔTES D'ARMOR

La secrétaire de Séance,
Dominique LEFORESTIER